

Rapport du groupe de travail « Nouvo (TV et multimedia) »

Séance du 21 novembre 2016

1. SYNTHESE DU RAPPORT

Au moment où elle a été créée, l'émission « Nouvo » portait bien son nom. Elle représentait un clin d'œil avant-gardiste dans le paysage audiovisuel, en annonçant certaines évolutions ou révolutions à venir dans le domaine des technologies. Au fil du temps, elle a un peu perdu ce côté innovant. Elle disparaît peu à peu de l'actualité, au point que nous n'avons pas vraiment trouvé, au cours de la période examinée, de trace de « Nouvo » dans les TJ par exemple. Il faut dire que sa plage horaire (vendredi à 13h30 sur RTS2) n'est guère favorable à une large audience. Les thèmes traités collent à l'actualité et sont originaux, mais ils donnent parfois un sentiment de décousu, passant d'un sujet à l'autre sans transition, ou un goût d'inachevé au vu de la brièveté des informations diffusées.

Il semble en revanche que « Nouvo » ait renforcé sa présence sur les réseaux sociaux et dans une moindre mesure sur Internet.

2. CADRE DU RAPPORT

a) Mandat

L'analyse de cette émission a été confiée à MM. Mathieu Béguelin (NE), Pascal Dind (VD) et Antoine Cretton (VS), rapporteur.

b) Période de l'examen

6 émissions diffusées en septembre et octobre 2016 ont été prises en compte, ainsi que les news publiées à la même époque sur le site Internet.

c) Examens précédents

Depuis 2004, moment où elle a été diffusée pour la première fois, l'émission « Nouvo » n'a jamais fait l'objet d'un examen du Conseil du public.

d) Membres du CP impliqués

MM. Mathieu Béguelin, président du Conseil du public (NE), Pascal Dind (VD) et Antoine Cretton (VS) (rapporteur). Chaque membre a été chargé de visionner 2 émissions ainsi que les news publiées sur Internet à la même époque et sur Facebook ou Twitter.

e) Angle de l'étude (émissions considérées)

L'examen a porté sur 3 émissions diffusées au mois de septembre 2016 (16.09, 23.09 et 30.09) et sur 3 émissions diffusées au mois d'octobre 2016 (7.10, 14.10 et 21.10).

3. **CADRE GENERAL**

Horaire de diffusion, fréquence

- Diffusion : 33 émissions, durée : 12 min., rediffusion sur TV5
- Horaires, fréquence : tous les vendredis sur RTS Deux, 13h50 et reprise dans le 12h45 du dimanche

Ancienneté de l'émission

Première émission diffusée le 25.09.2004

4. **CONTENU DE L'EMISSION**

a) **Pertinence des thèmes choisis**

Les thèmes choisis sont pertinents, soit en regard de l'actualité (votations, migrants) soit en regard de leur aspect d'innovation. Le sujet sur la publicité, comme celui sur l'Urbex, relèvent plus de l'analyse de phénomènes de société. Le tout, même s'il n'y a pas forcément une unité de matière particulière, parle de notre ère connectée.

A titre d'exemple, voici les sujets traités au cours de deux émissions récentes :

Emission du 14 octobre 2016

Au total, 3 sujets, une présentation de matériel et 1 jeu vidéo : Durée 13 min 01

« Petit cours de selfdéfense numérique » : itw de Me Fanti sur comment ne pas être espionné sur la toile : prendre « Snowhaze » plutôt que Firefox ou Explorer, « Prima » plutôt que Whatsapp, « Protonmail » plutôt que Gmail, « Spideroak » plutôt que Dropbox, moyens sécurisés qui ne diffuseront pas vos données. *Ces conseils sont utiles pour ceux qui souhaitent protéger leurs données.*

« Du neuf en bref » : Samsung renonce à Galaxy Note 7 en raison de batteries défectueuses. Perte : 18 milliards de dollars.

« Dessine-moi un surf » : Un surfeur a dessiné de nouvelles planches en les dotant d'un système de dérives qui améliore la propulsion et la maîtrise. Il s'inspire des poissons pour améliorer son modèle. Il a lancé une start-up pour la commercialisation.

« Culture play » : Casque de réalité virtuelle de la playstation 4 : Il renforce les sensations dans de nombreux jeux mais comme il coûte plus cher que la console de base, il risque de connaître un succès mitigé. Le tout représente un montant de plus de 1'000.-, ce qui est jugé excessif.

« Gears of War 4 » : jeu jugé violent et « gore », il est recommandé de ne pas le mettre entre toutes les mains.

Emission du 21 octobre

Au total 6 sujets très brefs et 3 jeux vidéo. Durée : 12 min 31.

« Ma vie rebelle dans les bois » : un groupe de rebelles a décidé de vivre dans un bois du canton de Berne, malgré l'interdiction policière : des hippies version 2016 qui veulent montrer que « c'est possible ». Les chaînes suisses alémaniques ont abondamment commenté le sujet. *En fait, avec lui, on est plus proche de l'homme de Crô-Magnon que des technologies du futur.*

« Du neuf en bref » : présentation d'une moto électrique silencieuse pour motocross, comparable aux motos à essence quant à ses performances. Coût : 15'000 dollars. *Sans grand intérêt.*

« *Smartwatch* » : en augmentant la sensibilité de leurs accéléromètres, les montres électroniques peuvent reconnaître des bruits familiers et ainsi déclencher, par un simple mouvement du bras ou des mains, des appareils électroniques de type TV ou fouet électrique, *Sans grand intérêt*.

« *Chaise roulante* » : on fait tourner à la main ses roues de l'avant vers l'arrière (plutôt que l'inverse, ce qui permet d'accélérer le mouvement et de diminuer l'effort, ce qui reste encore à prouver.

« *Miroir* » : une installation japonaise recrée en 3D le visage des visiteurs, sous forme de masque. *Présentation trop brève pour qu'on puisse saisir l'intérêt de cette découverte*.

« *Mon canard dans la tempête* » : la presse romande est en danger. La presse régionale, voire locale, s'en sort mieux que les grands quotidiens. Elle couvre une actualité de proximité (portraits notamment). Deux brefs reportages qui montrent que lorsque l'information est très proche des gens ou lorsqu'elle est décalée, originale et piquante, elle suscite davantage d'intérêt.

« *Culture play* » : Les jeux vidéo : Battlefield 1 (se déroule dans le décor de la 1^{ère} guerre mondiale) ; Civilization VI (jeu stratégique qui permet de régner sur le monde à travers les siècles), Rythm Heaven Megamix (jeux de rythmes pour la console portable de Nintendo,

On notera que le jeu Battlefield 1 ne respecte en rien la réalité historique.

b) Crédibilité

La quantité des sujets abordés prime parfois sur leur qualité ou leur intérêt. Dans l'ensemble pourtant, ces « brèves » sont originales et vivantes.

Les sujets-reportages sont crédibles, présentant les avis de part et d'autre d'un sujet ou les risques inhérents à telle ou telle pratique. Pour la publicité, si l'on donne la parole à différents collectifs anti-pub ne pratiquant pas le vandalisme, on la donne également aux publicitaires. Si la question de la société de consommation est bien évidemment présentée, on parle aussi de la dimension de paysage urbain qu'offrent les villes, en citant l'exemple de Grenoble, qui a libéré l'espace public de toute publicité.

Pour « urbex », le sujet, très immersif, permet de mieux saisir ce qui pousse des gens à partir à l'exploration de friches industrielles et autres propriétés abandonnées. La dimension adrénaline est là, mais aussi une certaine approche du temps et du témoignage de son passage.

Sur le web, les sujets technologiques (overboard, tracteur auto-piloté et voitures sans chauffeur) sont bien abordés et permettent de mesurer les enjeux de ces avancées technologiques. De la même manière, le sujet sur les votations (Économie verte et LRens) sont pertinents et présentent bien les enjeux. Le premier est plus classique dans son approche, présentant les deux avis, le second est plus original, portant surtout sur le pourquoi de la méfiance vis-à-vis de la LRens, revenant sur l'affaire des fiches.

Enfin, le sujet sur l'incendie d'un centre d'accueil pour réfugiés à Lesbos est très anglé, mettant en parallèle cet incendie, qui est le fait des migrants protestant contre leurs conditions d'accueil (le centre était en surpopulation importante) avec les discours se tenant au même moment à l'ONU, qui disent l'importance d'un accueil digne des réfugiés, mais sans qu'aucune mesure concrète n'en découle.

c) Sens des responsabilités

Dans les sujets reportages, on prend garde au respect de la loi. Ainsi, les anti-pubs suivis le font en plein jour, à visage découvert et sans déprédations, attendu que les banderoles ajoutées peuvent être enlevées sans problème. Dans le reportage sur l'urbex, il est indiqué en bandeau directement que cette pratique peut constituer une violation de domicile et la question est à nouveau abordée en fin de sujet, avec les protagonistes.

Les conseils permettant de se protéger contre le piratage des données informatiques qui nous concernent sont utiles. Le bref compte-rendu qu'en a fait Me Fanti (émission du 14 octobre) était concis et intéressant. Il est également apprécié que le prix de certaines installations vidéo soit communiqué, surtout quand il paraît un peu abusif (casques de réalité virtuelle, émission du 14 octobre), par exemple.

Nouvo fourmille d'outils utiles à la réflexion, fournis sous forme de graphiques animés expliquant de manière simple et concrète des phénomènes dont il est bon que les citoyens soient conscients ; nourriture industrielle vs produits naturels, réchauffement climatique ou évolution de la classe moyenne inférieure par exemple.

A propos de « Culture play », soit la présentation des jeux vidéo qui sortent sur le marché :

Pour Culture Play, c'est plus discutable. La présentation de sorties de jeu vidéo n'est pas satisfaisante et relève vraiment de la pub et non de la critique. Or c'est plutôt cela qu'on attendrait. Ensuite, on n'indique pas les âges desdits jeux, ce qui n'est pas suffisant. Pour les sujets sur les différentes nouveautés technologiques, la limite du spot commercial est parfois délicate.

Le 2 juin 2016, la RTS présentait une émission Temps Présent consacrée aux jeux vidéo sous ce titre évocateur : « L'abus de jeux vidéo nuit à la santé ». Le présentateur qualifiait lui-même cette émission de courageuse tant ces jeux sont largement diffusés dans la population aujourd'hui. En effet, entre les intérêts des lobbies des jeux vidéo (le marché pèse plus lourd que l'industrie du cinéma) et le déni des joueurs, il n'est pas facile de parler des effets pervers que peut avoir cette nouvelle forme de dépendance que constitue le jeu vidéo compulsif : agressivité ou au contraire apathie, indifférence à l'horreur, perte d'empathie, échec scolaire, isolement social et même troubles psychologiques.

On peut ajouter à cela que la Confédération prévoit actuellement de légiférer afin de prémunir la jeunesse contre les effets pervers de certains jeux, en interdisant leur vente aux moins de 18 ans (Facebook Nouvo 20 octobre). Nouvo considère toutefois que c'est peine perdue dans la mesure où ces jeux sont accessibles sur Internet...

Lorsque certaines séries sont jugées un peu trop violentes, la RTS inscrit une mise en garde conseillant aux personnes sensibles de s'abstenir de les visionner. Comme Nouvo est destiné prioritairement à des jeunes, voire des très jeunes, on pourrait signaler plus clairement le type ou le climat dans lequel baignent les jeux vidéo présentés : jeu de guerre, de stratégie, de violence. Une brève appréciation est parfois fournie (14 octobre) pour un jeu qu'il est conseillé de ne pas mettre entre toutes les mains en raison de son caractère « gore » et violent mais c'est rarement le cas.

Dans cette rubrique (Culture-play), la présentation des jeux vidéo est-elle une simple « preview » (on regarde de quoi il s'agit), un vidéo-test (on s'intéresse à la qualité du produit au plan technique surtout) ou une véritable « critique globale » des jeux présentés ? Ou alors se contente-t-on d'annoncer les jeux qui viennent de sortir, en fonction des envois de leurs éditeurs ?

d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie

Dans la charte de la RTS, à propos des « thèmes sensibles », il est indiqué : « De façon générale, la RTS diffuse avec une grande retenue des images et des sons à caractère violent. » (...) « Elle s'interdit notamment de diffuser des images ou des sons qui illustrent des actes de cruauté envers des êtres humains... ». Evidemment, la charte traite en principe du monde réel et non du monde virtuel. On peut néanmoins se demander jusqu'où l'on peut aller en matière de présentation de jeux vidéo, ce qui peut être considéré comme une « légitimation » de jeux que personne ne voudrait peut-être recommander à ses enfants. Sans tomber dans le moralisme, cette remarque se veut simplement un appel à la prudence.

5. **FORME DE L'EMISSION**

a) **Structure et durée de l'émission**

L'émission se présente sous forme de « brèves » qui se suivent sans aucun lien entre elles. Il s'agit souvent de nouveautés en relation avec les découvertes technologiques mais il peut aussi s'agir de problèmes de sociétés un peu décalés par rapport aux présentations habituelles. Le rythme est rapide, sous forme de zapping, et les informations sont aussi vite oubliées qu'elles ont été vues. L'ensemble n'est homogène que parce qu'il est placé sous l'étiquette « Nouvo ». On peut se demander si cela suffit pour en faire une véritable émission...

Les capsules diffusées sur les réseaux sociaux sont parfaitement adaptées à leur environnement et l'option d'un commentaire écrit les rend faciles à consulter, en toutes circonstances.

L'émission elle-même, par l'absence de présentation notamment, semble plus hétéroclite, contenant un reportage de facture somme toute classique, même si l'on soulignera de belles qualités de montage selon les occasions (le lancement du sujet anti-pub). La présentation des actualités technologiques est très proche des capsules web, mais, du coup, aussi moins adaptée pour la télévision. Idem pour la présentation des jeux vidéo, dont on pourrait penser qu'elle se résume à la reprise des publicités des éditeurs des jeux.

b) **Animation**

Il n'y a pas de présentation particulière des sujets, hormis une voix off qui commente certains événements et plus souvent encore, une légende écrite qui fournit les éléments essentiels à la compréhension des sujets.

c) **Originalité**

Nouvo fait un gros effort d'originalité. Chaque sujet sort un peu de l'ordinaire et colle bien à notre époque.

6. **VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION**

Durant la période examinée, seules les « News » présentaient des sujets regroupés par quinzaines ou par mois non divulgués dans les émissions diffusées à la même époque. La rubrique « Vidéo » tout comme les « oldies » présentent des sujets déjà diffusés.

A titre d'exemples, voici la liste des capsules diffusées sur les News (Internet) ou sur Facebook :

News du 1^{er} au 12 octobre 2016

- « *Ouragans, la faute au réchauffement climatique* » : bref graphique animé montrant le phénomène du réchauffement climatique et son impact sur les ouragans.
- « *Référendum : le pouvoir de dire non* » : Suite aux scrutins des Colombiens (en relation avec les FARC) et des Hongrois (question des réfugiés), Nouvo tire la conclusion que quelle que soit la question, ceux qui veulent résister au pouvoir disent non...
- « *Surchauffe des batteries de Samsung Galaxy* » : les mêmes batteries se retrouvent dans les cigarettes électroniques, les chaussures lumineuses pour enfants, l'overboard (skateboard automatique) et bien d'autres engins...
- « *Loyers, faites vos jeux, rien ne va plus* » : un promoteur met ses appartements de luxe à louer aux enchères, tout en fixant un prix minimum pour ne pas perdre d'argent. L'ASLOCA dénonce le procédé.
- « *Recycled orchestra* » : dans la banlieue d'une ville du Paraguay, on recycle les déchets pour fabriquer des instruments de musique qui ne coûtent rien.
- « *Fossiles : un repère de bons spots* » : le Sanetsch était recouvert par les mers il y a des millions d'années. On peut y trouver aujourd'hui d'anciens coquillages...

- « *Zurich saigne* » : Des féministes ont teinté l'eau des fontaines en rouge, pour qu'on parle des « règles », un sujet encore tabou. Elles demandent que les tampons soient exemptés de la TVA. D'autres pays ont aboli cette taxe mais pas la Suisse.
- « *Avortement, la victoire des femmes ?* » : en Pologne, les femmes ont manifesté pour la dépénalisation de l'avortement. Elles ont gagné la 1^{ère} manche mais l'intervention demeure limitée à des indications strictes.
- « *La fin des saucisses* » : le Buffet de la gare de Lausanne devient végétarien après avoir passé aux mains de la chaîne zurichoise Tibits.

Facebook

Nouvo présente quotidiennement une animation sur Facebook, soit sur un thème déjà traité lors d'une émission, mais plus fréquemment encore sur un thème d'actualité qui n'a pas encore été traité. Le groupe CP a parcouru ces thèmes, entre le 18 et le 31 octobre.

18 octobre : Nouvo revient sur le concert des néo-nazis dans le Toggenbourg. (31 partages)

19 octobre : la nourriture industrielle n'est pas soumise aux mêmes règles que les aliments courants, lorsqu'ils sont importés. (500 partages)

19 octobre : On peut télécharger les sous-titres d'un film sur smartphone (pour malentendants)- C'est le cas de « Ma vie de courgette ». (71 partages)

20 octobre : Le Conseil fédéral veut légiférer sur l'âge permettant l'accès aux jeux vidéo non appropriés. Un combat perdu d'avance ? (2 partages)

20 octobre : Que deviennent les cadavres non réclamés ? (24 partages)

21 octobre : Les femmes sont pour une sortie rapide du nucléaire (45 partages)

21 octobre : En Suisse, on commence à cultiver la patate douce (29 partages)

22 octobre : Sauver les forêts (déjà vu dans une émission) : (34 partages)

23 octobre : A Hong-Kong, un homme recueille les statuettes de dieux abandonnées. (2 partages)

24 octobre : Les hommes des bois (émission déjà vue) : 3'731 partages)

25 octobre : Conseils pour échapper au contrôle sur Internet (émission déjà vue) : 309 partages

26 octobre : le surf qui s'inspire des poissons : sujet déjà vu dans une émission (18 partages)

27 octobre : Le corset revient à la mode et est censé « libérer » la femme, qui s'habille désormais comme elle veut. (58 partages)

28 octobre : la classe moyenne inférieure (1/3 des contribuables) est représentée dans une brève explication comme étant celle dont le niveau de vie diminue constamment. (1'251 partages)

29 octobre : Images prises dans un camp à Lesbos par un réfugié. (47 partages)

30 octobre : à la Chaux-de-Fonds, 135 femmes ont donné leurs cheveux pour faire des perruques à celles qui ont le cancer et ne peuvent pas se les offrir. (37'464 partages)

31 octobre : rectificatif concernant « la Scancar débarque à Genève ». Il s'agit du service des parkings genevois qui s'est doté de l'outil lui permettant de contrôler ceux qui ne paient pas le parking et non de la « Scancar ». (1'495 partages)

Ces brèves animations sont régulièrement partagées par les internautes et rencontrent donc un grand succès.

a) Complémentarité

Les rubriques qui figurent sur les réseaux sociaux constituent davantage des éléments nouveaux et complémentaires que des « enrichissements » des thèmes déjà traités lors des émissions.

b) Participativité

Nombreux commentaires sur les réseaux sociaux, preuve que les sujets abordés suscitent un vif intérêt. Ils sont également très souvent repris par les internautes, avec une diffusion démultipliée.

7. RESUME DES COMMENTAIRES DEPOSES SUR LE SITE RTS.CH

72 personnes se sont exprimées sur le site RTS.ch, en déclarant regarder toujours Nouvo (23%) ou jamais (12%).

8. AUTRES REMARQUES

L'un des membres du groupe se pose la question de savoir si, dans sa forme actuelle, l'émission (qui constituait une réelle nouveauté à l'époque où elle a débuté) a encore du sens ?

9. RECOMMANDATIONS

On devrait offrir une véritable plus-value à la présentation des jeux vidéo, préférant la critique à la simple présentation. Se garder de tomber dans de la réclame déguisée.

Le rapporteur :
Antoine Cretton, 12 novembre 2016